

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 23 juin 2022
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 7

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 29/06/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2022 (accusé de réception du 28/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Travaux d'effacement de réseaux aériens - Rue du Lavoir

—————

Des opérations de sécurisation de réseaux de distribution publique d'électricité sont programmées par E.R.D.F.

Une convention de mandat doit être passée avec le S.D.E.F. pour accompagner ces travaux et exécuter les travaux de réseaux de télécommunications.

ENEDIS souhaite renforcer la ligne basse tension rue du Lavoir en augmentant la section du câblage sans enfouir ce réseau.

Cette dérogation ponctuelle aux techniques de renforcement a été approuvée par le SDEF.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'approuver la convention tripartite pour les travaux de réseaux de sécurisation du réseau électrique rue du Lavoir ;
- 2 - d'autoriser madame la maire à la signer.